

RAPPORT DES CONSULTATIONS

« *Ce qu'on nous a dit* »

Le prochain cadre stratégique agricole
(2018-2023)

Juin 2017



Agriculture et Pêches



Ministère de l'Agriculture et des Pêches
de l'Île-du-Prince-Édouard

Le prochain cadre stratégique agricole
(2018-2023)

« *Ce qu'on nous a dit* »
Rapport des consultations

Juin 2017



Agriculture et Pêches



Rédaction : Bobby Thomas Cameron, gestionnaire, Politiques, planification et relations FPT
Section des politiques, Politiques et ressources agricoles
Ministère de l'Agriculture et des Pêches

Le 1er juin 2017
Fichier central : 2460-12-C1
Courriel: agr-feedback@gov.pe.ca



Message du ministre

À l'Île-du-Prince-Édouard, l'agriculture continue de bénéficier de la coopération fédérale-provinciale-territoriale (FPT). Les gouvernements FPT travaillent toujours en étroite collaboration avec les clients et les parties intéressées de l'industrie de sorte à élaborer des politiques et programmes soutenant l'industrie agricole de l'Île. Ensemble, les gouvernements FPT, les clients et les parties intéressées peuvent s'assurer que le prochain cadre stratégique agricole (2018-2023) favorise la capacité de l'industrie à continuer d'innover, à demeurer concurrentielle, à relever les nouveaux défis et à saisir les possibilités qui se présentent à elle.



En tant que ministre responsable de l'agriculture à l'Île, j'ai pour mandat de stimuler la participation active des producteurs et transformateurs de ressources primaires afin de développer et d'évaluer les politiques et programmes du ministère de l'Agriculture et des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard. J'apprécie toute la rétroaction reçue jusqu'ici et j'invite les personnes qui ne se sont pas encore exprimées à le faire en écrivant à agr-feedback@gov.pe.ca.

C'est avec enthousiasme que j'envisage la poursuite de cette collaboration avec l'industrie agricole en vue de concrétiser le prochain cadre stratégique.

Le tout respectueusement soumis,

A handwritten signature in black ink that reads "Alan McIsaac". The signature is fluid and cursive.

Alan McIsaac

Ministre de l'Agriculture et des Pêches
Île-du-Prince-Édouard, Canada

Message du sous-ministre

De 2015 à 2017, les employés du ministère de l'Agriculture et des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard ont entretenu un dialogue avec les clients et les parties intéressées de l'industrie afin d'obtenir leurs opinions sur les programmes découlant du cadre stratégique Cultivons l'avenir 2, et de cerner les possibilités pour le prochain cadre stratégique agricole. Celui-ci demeurera axé sur les marchés et le commerce; la recherche, la science et l'innovation; l'agriculture à valeur ajoutée et la transformation agroalimentaire; et la gestion des risques, mais deux objectifs stratégiques s'y ajouteront, conformément à la rétroaction obtenue de parties intéressées partout au pays : la durabilité environnementale et les changements climatiques, ainsi que la confiance du public.



L'administration des programmes découlant du prochain cadre stratégique sera étayée par l'évaluation des programmes actuels du Ministère, des réunions avec les parties intéressées, la séance de consultation avec l'industrie tenue à Charlottetown le 1er décembre 2016, et la rétroaction reçue grâce à notre sondage public en ligne (en français et en anglais).

J'aimerais remercier les personnes qui ont déjà transmis leurs commentaires au Ministère; ce type d'engagement permet au Ministère de s'assurer que ses politiques et programmes répondent aux besoins de l'industrie agricole de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le tout respectueusement soumis,

A handwritten signature in cursive script that reads "Jamieson". The ink is dark and the signature is fluid and legible.

John Jamieson
Sous-ministre de l'Agriculture et des Pêches
Île-du-Prince-Édouard, Canada

Sommaire

Le présent rapport résume ce que les clients et parties intéressées ont dit jusqu'ici dans le cadre des consultations du ministère de l'Agriculture et des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard. Les renseignements fournis sont tirés d'une évaluation des programmes découlant de *Cultivons l'avenir 2* (CA 2), de réunions avec les parties intéressées, de la séance de consultation avec l'industrie tenue à Charlottetown le 1er décembre 2016, et des résultats d'un sondage public en ligne (en français et en anglais).

Ces renseignements aideront le Ministère à planifier le prochain cadre stratégique agricole (2018-2023).

Le prochain cadre stratégique (PCS)¹

Afin de soutenir le secteur agricole à l'Île-du-Prince-Édouard et dans le reste du Canada, le PCS mettra l'accent sur les domaines prioritaires ci-après :

Marchés et commerce

Le PCS facilitera le maintien et l'expansion des marchés [intérieurs] et internationaux et accroîtra la capacité du secteur [...] à saisir et à diversifier les possibilités offertes par le marché.

Recherche, science et innovation

Le PCS mettra l'accent sur l'accélération des activités de recherche scientifique et d'innovation pour appuyer le secteur.

Durabilité environnementale et changements climatiques

Le PCS facilitera une croissance verte tout en favorisant la durabilité environnementale, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci. Il aidera à répondre à diverses priorités agroenvironnementales régionales, provinciales, territoriales et nationales ainsi qu'à soutenir les efforts visant à exploiter les possibilités.

Confiance du public

Le PCS continuera [de favoriser] et d'appuyer les efforts concertés du secteur pour renforcer la confiance du public.

Agriculture à valeur ajoutée et transformation agroalimentaire

Le PCS soutiendra la croissance continue du secteur de l'agriculture à valeur ajoutée et de la transformation agroalimentaire et permettra de saisir les occasions et de relever les défis qui se présentent.

Gestion des risques

Le PCS continuera de mettre l'accent sur la prise de mesures de gestion des risques pour assurer la résilience du secteur.

Défis cernés lors des consultations

Dans le cadre des consultations du Ministère, les clients et les parties intéressées ont cerné quelques défis :

- Les coûts associés à l'établissement et au maintien d'une réputation en matière de qualité sont considérables.
- Les défis associés à l'accès aux marchés pour les producteurs de l'Île sont constants.
- Les producteurs et autres parties intéressées ont de la difficulté à accéder aux dernières études scientifiques et de marché. Il est difficile pour les parties intéressées d'obtenir et d'intégrer les renseignements des études sur la production et les marchés.

Possibilités cernées lors des consultations

- Le PCS peut favoriser un meilleur accès aux études de marché. Il devrait soutenir l'acquisition de renseignements pertinents permettant de saisir les possibilités de production et de commercialisation.
- Le PCS devrait intégrer des initiatives de promotion des aliments locaux. Il devrait promouvoir les entrepreneurs offrant des aliments locaux et leur développement continu de sorte à accroître les exportations.
- Le PCS devrait continuer de miser sur les réussites de CA 2.

Rétroaction sur les programmes découlant de *Cultivons l'avenir 2*

Pour ce qui est de la pertinence, du rendement et des résultats des programmes découlant de CA 2 au Ministère, les clients et les parties intéressées ont dit que, globalement, les programmes respectent les objectifs énoncés et ont une incidence positive sur l'industrie agricole de l'Île. Ils ont formulé une série de recommandations pour le PCS, en particulier sur la rationalisation de l'administration des programmes et l'examen de leur portée à l'Île comparativement à d'autres territoires.

Poursuite des consultations

En 2017 et 2018, le Ministère consultera les clients et parties intéressées pour veiller à ce que les programmes correspondent aux objectifs stratégiques de l'industrie agricole de l'Île-du-Prince-Édouard. Le rendement, la pertinence et les résultats des programmes découlant du PCS feront l'objet d'exercices d'évaluation continus à des fins de suivi.

¹ Déclaration de Calgary – Vers le prochain cadre stratégique pour l'agriculture, 2016. Internet : www.agr.gc.ca/resources/prod/doc/pdf/calgary_statement_declaration_calgary_jul_2016-fra.pdf

INTRODUCTION

Dans sa planification du prochain cadre stratégique (PCS), le ministère de l'Agriculture et des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard a organisé diverses activités de consultation des clients et de l'industrie, dont des sondages auprès des clients et parties intéressées sur la pertinence, le rendement et les résultats des programmes découlant de *Cultivons l'avenir 2* (CA 2); des réunions avec les parties intéressées; une séance de consultation avec des représentants de l'industrie le 1^{er} décembre 2016; et un sondage public en ligne disponible en français et en anglais. Les activités de consultation ont fourni des renseignements sur le rendement actuel des programmes, de même que sur les défis et possibilités que l'on devrait aborder dans le PCS.

La participation des clients, de l'industrie et d'autres parties intéressées à l'élaboration et à l'évaluation des programmes est importante, car elle fournit des renseignements essentiels à la compréhension des activités et des résultats des programmes. Les parties intéressées ont souvent des intérêts et priorités variés, ce qui permet d'obtenir un large éventail de perspectives. Ces renseignements sont très utiles pour le Ministère dans ses activités d'élaboration de programmes et de politiques.

Voici les principales activités de consultation menées :

- **Évaluation des programmes découlant de *Cultivons l'avenir 2***

En 2015 et 2016, on a procédé à l'évaluation des programmes découlant de CA 2 (à l'exclusion des programmes de gestion des risques de l'entreprise) offerts par l'intermédiaire du Ministère afin de déterminer dans quelle mesure les programmes ont ensemble contribué à l'atteinte des trois objectifs stratégiques de CA 2 : la compétitivité et le développement des marchés, l'adaptabilité et la durabilité de l'industrie, et l'innovation. L'évaluation était fondée sur un sondage en ligne auprès des clients (160 répondants); un sondage auprès des parties intéressées; et des entrevues avec des administrateurs des programmes, à titre de témoins privilégiés. Le rapport d'évaluation final est disponible sur le site Web du Ministère.

- **Réunions avec les parties intéressées**

Dans le cadre de réunions ordinaires et de présentations avec les parties intéressées, le Ministère a recueilli des renseignements sur les principaux enjeux, défis et possibilités pour l'industrie.

- **Séance de consultation avec l'industrie**

Le 1^{er} décembre 2016, à Charlottetown, le Ministère a organisé une séance de consultation avec 27 représentants des organisations suivantes :

Organisations représentées à la séance de consultation avec l'industrie du 1 ^{er} décembre 2016	
• Cattle Producers Association of PEI	• PEI Fur Breeders Association
• Chicken Farmers of PEI	• PEI Hog Commodity Marketing Board
• Dairy Farmers of PEI	• PEI Horticultural Association
• Egg Farmers of PEI	• PEI Potato Board
• Union nationale des fermiers –Île-du-Prince-Édouard	• PEI Sheep Breeders Association
• PEI Beekeepers' Association	• PEI Wild Blueberry Growers Association
• PEI Certified Organic Producers Co-Operative	• Young Farmers of PEI
• PEI Federation of Agriculture	

Un rapport préliminaire des possibilités et défis cernés à la séance du 1^{er} décembre a été fourni aux participants à des fins de rétroaction.

- **Sondage public en ligne**

De janvier à avril 2017, les Insulaires ont répondu à un sondage en ligne disponible en français et en anglais sur le site Web du Ministère. Le sondage comprenait des questions ouvertes sur les défis et possibilités pour le prochain PCS. Il a permis d'obtenir un large éventail d'opinions exprimées par des producteurs, transformateurs, représentants d'organisations de l'industrie, universitaires et autres résidents de l'Île-du-Prince-Édouard.

DÉFIS ET POSSIBILITÉS CERNÉS PAR L'INDUSTRIE

Marchés et commerce

Compétitivité

L'industrie agricole de l'Île-du-Prince-Édouard a bonne réputation partout dans le monde, mais la conserver entraîne aussi des coûts de production plus élevés. Les programmes d'autres territoires pourraient désavantager les producteurs de l'Île.

Accès aux marchés

Le maintien de l'accès aux marchés est important. Il y a toujours des obstacles au commerce (c.-à-d. des problèmes d'accès aux marchés) des produits insulaires ou aux activités des producteurs de l'Île. Par exemple, des pays peuvent changer leurs normes et réglementation du jour au lendemain, et ainsi limiter l'accès aux marchés pour les producteurs de l'Île.

Petits marchés locaux

La production de certains produits excède parfois la consommation insulaire, ce qui entraîne une dépendance aux marchés d'exportation. La seule promotion des aliments locaux ne suffit pas à répondre aux besoins de commercialisation de l'industrie. De plus, les petits producteurs, y compris ceux dont les activités sont axées sur les marchés locaux, ont des besoins différents en matière de programmes.

Gestion de l'offre

On craint que de nouveaux accords commerciaux puissent accroître les importations de produits laitiers, ce qui viendrait ronger les parts du marché intérieur pour les producteurs canadiens.

Transport

Comme l'Île-du-Prince-Édouard est un petit territoire, les coûts de transport et l'accès aux ports peuvent constituer un défi pour l'industrie. Les producteurs expédient souvent de petites quantités, et il n'y a pas de coordination centralisée des expéditions.

Normes et imposition

Les administrations gouvernementales devraient soutenir l'industrie de sorte à maintenir des conditions équitables pour les producteurs en ce qui a trait aux normes et à l'imposition. Cela permettrait aux producteurs de rester concurrentiels à l'échelle mondiale.

Promotion des aliments locaux

La promotion des aliments locaux est importante. Une augmentation de la consommation d'aliments locaux réduirait les importations et, ainsi, les coûts et l'empreinte écologique liés à l'expédition des aliments à l'extérieur de la région.

Renforcement de l'image de marque de l'Île

Il est important de chercher à distinguer les produits insulaires et canadiens de ceux d'autres territoires.

Satisfaction des exigences des marchés

Des initiatives devraient aider l'industrie à satisfaire aux exigences des marchés. Il devrait y avoir du soutien à l'amélioration et à l'expansion continues des marchés. Parmi les suggestions

formulées, mentionnons du soutien à l'emballage, à l'étiquetage, à la production à valeur ajoutée et à d'autres activités liées à l'accès aux marchés (p. ex. gestion des maladies).

Études de marché

L'industrie a besoin de soutien pour accéder aux études de marché. Ces études l'aideraient à trouver de nouveaux marchés et à être mieux informée sur les produits à offrir.

Renforcement des capacités

Le soutien gouvernemental à l'acquisition de nouvelles compétences en commercialisation et en commerce est utile. Il peut s'agir, par exemple, d'activités de formation aidant une entreprise qui cherche à offrir des produits à valeur ajoutée. La formation en agriculture devrait aborder les exportations et la commercialisation. Les programmes de formation pourraient quant à eux constituer une occasion de partenariat entre les ministères de l'Agriculture et des Pêches et de l'Éducation.

Développement des produits

Le soutien à l'acquisition d'équipement ou aux infrastructures en vue de concevoir de nouveaux produits ou de nouvelles pratiques contribuerait à répondre aux exigences des marchés et à développer d'autres marchés.

Systèmes d'assurance

L'industrie a besoin de soutien aux systèmes d'assurance de sorte à s'adapter aux nouvelles attentes quant à la mise en œuvre de tels systèmes et de se préparer à la demande future. On aura aussi besoin de soutien pour les maintenir en place (surtout pour ce qui est des systèmes de traçabilité).

Coordination des expéditions et accès aux ports

Des efforts de centralisation ou de coordination des expéditions permettraient aux petits producteurs de se regrouper pour réduire les coûts de transport et accroître l'accès aux marchés. Parmi les possibilités mentionnées, on trouve l'amélioration de l'accès aux ports de l'Île pour l'expédition des produits.

Possibilités d'activités commerciales

- Soutien à l'établissement de ce qu'il faut pour créer une identité et différencier un produit (p. ex. études de marché)
- Activités de promotion de produits et de l'image de marque
- Renforcement de l'image de marque des produits canadiens et insulaires
- Utilisation de profils d'agriculteurs pour commercialiser les produits et favoriser la confiance du public (p. ex. vidéos en épicerie présentant un agriculteur et ses produits)
- Promotion de l'utilisation de produits canadiens par de grandes sociétés dans le cadre de leur stratégie d'image de marque
- Soutien compensant les coûts associés à l'image de marque
- Création de matériel de promotion des endroits où acheter des aliments locaux (p. ex. cartes et sites Web)
- Soutien aux petites usines de transformation afin d'inciter les Insulaires à acheter des produits locaux
- Embauche par le gouvernement d'un agent provincial de l'accès aux marchés attiré à l'industrie agricole

Recherche, science et innovation

Communication, formation et accès

Bien qu'il y ait beaucoup de recherche en agriculture, elle ne porte pas nécessairement sur des enjeux régionaux. De plus, comme les consommateurs et producteurs ne sont pas toujours au courant des études pertinentes, celles-ci ne sont pas souvent appliquées à la commercialisation à la ferme.

Financement

Il est souvent difficile d'accéder à des fonds pour concrétiser les idées novatrices. L'accès à du financement pour des études sur la production à la ferme est parfois difficile pour l'industrie.

Conseils spécialisés

L'industrie est préoccupée par les lacunes actuelles dans les conseils spécialisés par rapport aux résultats de la recherche et la communication de ceux-ci. Il y a d'autres lacunes dans les conseils et le soutien spécialisés sur le plan du transfert des résultats d'études menées sur de petites parcelles à d'autres contextes.

Il est important que des spécialistes soutiennent l'industrie. Les gouvernements devraient embaucher davantage de spécialistes à des fins d'interprétation et de diffusion des données scientifiques, sur la recherche et liées aux marchés. Ces spécialistes devraient fournir soutien et encadrement dans le cadre d'un éventail de programmes et d'initiatives agricoles.

Coordination de la recherche

Bien que le soutien continu aux activités de recherche soit important, le PCS devrait éviter de financer des projets de recherche qui viennent reproduire des études existantes. Un soutien à la coordination des études permettrait d'en améliorer la qualité. Le soutien continu à la recherche, de l'idée au transfert de connaissances, est important.

Communication des résultats de la recherche

La promotion des résultats de la recherche favoriserait de meilleures pratiques ainsi que la confiance du public dans l'agriculture. La communication est essentielle pour s'assurer que la population et les producteurs sont bien informés des études récentes et de leurs résultats. Elle favorise la confiance du public et évite la duplication des études. De plus, l'amélioration de l'accès à la recherche soutient la formation continue dans l'industrie.

Recherche-développement

La recherche devrait soutenir le développement de produits.

Études de marché

Les études de marché devraient donner un aperçu des produits à valeur ajoutée que recherchent les consommateurs.

Possibilités d'activités scientifiques, de recherche et d'innovation

- Études sur des variétés précises (p. ex. cultures)
- Soutien à la recherche sur la tolérance à la température du bétail
- Soutien à la recherche sur le stress causé par la vaccination chez les veaux
- Soutien à l'accès aux études de marché
- Élaboration d'un programme pour le bétail semblable au programme d'assurance horticole
- Études sur les abeilles à l'Île-du-Prince-Édouard

Agriculture à valeur ajoutée et transformation agroalimentaire

Importations et exportations

Souvent, les produits sont exportés, transformés à l'extérieur de l'Île, puis réimportés, ce qui accroît les coûts de production et peut constituer un défi considérable pour l'industrie.

Installations de transformation

Le manque d'installations de transformation est l'un des plus grands défis de l'agriculture à valeur ajoutée à l'Île.

Réglementation

La réglementation liée à la transformation, entre autres, constitue souvent un obstacle pour l'industrie agricole de l'Île.

Financement

Le financement est essentiel à l'élaboration de nouvelles méthodes de production agricole à valeur ajoutée et de transformation ainsi qu'à l'investissement dans l'amélioration des produits offerts aux consommateurs.

Collaboration régionale

La collaboration régionale est importante pour l'agriculture à valeur ajoutée et la transformation agroalimentaire. Elle consoliderait la compétitivité de l'Île.

Production et transformation d'aliments locaux

Il est important de soutenir la production et la transformation d'aliments locaux.

Réglementation

Il faudrait envisager d'offrir de l'aide aux entrepreneurs agroalimentaires, tant nouveaux qu'établis, pour veiller à ce qu'ils puissent satisfaire aux exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et des marchés d'exportation, ou les surpasser.

Conseils spécialisés

Globalement, on trouve que le gouvernement devrait recourir à des spécialistes et à des orienteurs pour aider les clients et les parties intéressées à accéder aux programmes d'agriculture à valeur ajoutée et de transformation agroalimentaire, pour cerner les possibilités et pour les activités de mentorat et les services de consultation.

Possibilités d'activités de production agricole à valeur ajoutée et de transformation agroalimentaire

- Études de marché pour comprendre la demande en produits à valeur ajoutée
- Subventions salariales à l'embauche de main-d'œuvre qualifiée
- Soutien aux infrastructures, comme des installations d'entreposage à la ferme
- Subventions aux améliorations énergétiques et relatives au transport
- Soutien pour la technologie de traçabilité animale
- Soutien à l'amélioration de la transformation des céréales à l'Île

Durabilité environnementale et changements climatiques

Recherche

Globalement, on trouve qu'il manque d'études sur la façon dont l'agriculture peut mieux promouvoir la durabilité environnementale et atténuer les effets néfastes des changements climatiques, et cette lacune constitue un défi pour l'industrie.

Les initiatives de recherche visant à améliorer la durabilité environnementale et la confiance du public sont bénéfiques.

Il faut une culture d'amélioration environnementale continue afin de soutenir les programmes liés à la durabilité environnementale et aux changements climatiques.

Changements climatiques

Les changements climatiques ont des répercussions sur les cultures à l'Île. Certains chefs de file de l'industrie ont en outre commencé à envisager le recours à des systèmes d'irrigation en raison des changements climatiques.

Les programmes d'atténuation des changements climatiques doivent être souples de sorte à permettre à l'industrie de gérer un éventail de répercussions. La séquestration de carbone pourrait contribuer à l'atteinte des objectifs liés aux changements climatiques. Les programmes pourraient favoriser la séquestration de carbone en soutenant les pratiques agricoles appropriées.

Possibilités d'activités liées à la durabilité environnementale et aux changements climatiques

- Soutien aux projets d'adaptation aux changements climatiques
- Soutien à la recherche sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Soutien à la recherche sur le développement de variétés réduisant les gaz à effet de serre à grande échelle
- Soutien aux études axées sur une exploitation agricole ou une région de l'Île
- Embauche de spécialistes pour trouver, synthétiser et diffuser les études environnementales et sur les changements climatiques menées dans d'autres régions
- Soutien à un programme de mentorat permettant d'acquérir de l'expérience et de transférer les connaissances en matière de pratiques exemplaires liées à l'environnement et aux changements climatiques
- Conception de modèles de rétention des eaux pluviales
- Soutien à l'application de pratiques écologiques

Confiance du public

Sensibilisation

Globalement, on trouve que les gens connaissent mal l'agriculture insulaire, ce qui constitue un défi pour l'industrie, qui souhaite établir un lien de confiance avec la population.

Conseils spécialisés

L'industrie n'a pas le savoir-faire nécessaire pour synthétiser et évaluer d'un œil critique un large éventail de renseignements contradictoires liés à l'agriculture. Quand des renseignements inexacts ne sont pas corrigés publiquement, ils peuvent avoir une incidence néfaste sur la perception de l'agriculture au sein de la population.

Population

La population a différentes attentes par rapport à l'agriculture, et des renseignements contradictoires peuvent miner sa confiance. Par conséquent, les initiatives favorisant les communications ouvertes et franches avec la population jouent un rôle important dans l'amélioration de la confiance du public dans l'agriculture.

Ressources

La promotion de la confiance du public dans l'agriculture nécessite des ressources supplémentaires, par exemple pour les coûts associés à la conception de produits de communication publique; des ressources humaines pour la diffusion du message; et des fonds pour les programmes scolaires de sensibilisation.

Possibilités d'activités de promotion de la confiance du public

- Étiquettes établissant globalement les facteurs environnementaux et l'incidence sur les terrains boisés, les sols, les abeilles, le bétail et les porcs, entre autres
- Soutien à la promotion de l'agriculture dans les médias traditionnels et sociaux
- Soutien aux activités de sensibilisation à la réglementation respectée par les producteurs en vue d'assurer la salubrité des produits
- Soutien aux activités de sensibilisation aux coûts associés au respect de la réglementation
- Soutien à davantage d'activités de promotion de l'agriculture, comme Farm Day in the City, le Festival des saveurs d'automne, Day on the Farm et Old Home Week
- Activités supplémentaires sur l'agriculture pour les élèves de la maternelle à la 12e année, comme la tenue de cours à la ferme qui leur permettraient d'apprendre à mieux connaître l'agriculture
- Soutien aux petits jardins et aux petites serres communautaires

RÉTROACTION SUR LES PROGRAMMES DÉCOULANT DE *CULTIVONS L'AVENIR 2*

L'évaluation des programmes découlant de CA 2 du Ministère a permis de tirer des conclusions sur le rendement, la pertinence et les résultats des programmes, de même que les possibilités d'amélioration. Le rapport d'évaluation final est disponible sur le site Web du Ministère.

CONCLUSIONS	
Rendement Le <i>rendement</i> des programmes a été évalué afin de cerner les réalisations connexes, et plus particulièrement les progrès vers l'atteinte des objectifs préétablis.	Selon 80 % des répondants chez les clients, les programmes découlant de CA 2 sont administrés de manière efficace. Les activités de communication permettent d'informer les acteurs de l'industrie agricole de l'Île sur les programmes découlant de CA 2.
Pertinence La <i>pertinence</i> des programmes a été évaluée afin d'établir leur importance pour les utilisateurs.	Selon 78 % des répondants chez les clients, les programmes découlant de CA 2 ont satisfait à leurs besoins en tant qu'acteurs de l'industrie agricole. Chez les parties intéressées, 54 % des répondants croient que, globalement, l'efficacité des programmes découlant de CA 2 dans leur secteur est bonne ou excellente.
Résultats Les <i>résultats</i> des programmes ont été évalués afin de cerner les changements les plus susceptibles d'être attribuables aux programmes.	La majorité des clients et des parties intéressées ont dit que les programmes ont une incidence financière positive sur l'industrie agricole de l'Île. Selon 65 % des répondants chez les clients, l'incidence financière globale de la participation aux programmes est bonne ou excellente. Chez les parties intéressées, 63 % des répondants croient que les programmes soutiennent les efforts d'amélioration de la rentabilité de l'industrie.

Améliorations

Les clients et les parties intéressées ont cerné des points faibles dans l'administration des programmes. Pour y remédier, l'administration du PCS devrait viser à :

- rationaliser les processus administratifs de sorte à réduire la paperasse que les demandeurs doivent remplir.

Pour ce qui est de la portée des programmes découlant de CA 2 du Ministère, l'évaluation a permis d'établir que la planification du PCS devrait comprendre :

- un examen de la portée de programmes semblables dans d'autres territoires pour vérifier si les programmes du Ministère sont comparables sur le plan des projets, initiatives et activités admissibles.

RÉTROACTION SUPPLÉMENTAIRE

Relations

Les programmes découlant du PCS devraient favoriser l'établissement et le maintien de relations entre les acteurs de l'industrie agricole.

Infrastructures

L'industrie considère que le soutien aux programmes d'infrastructures est important (p. ex. pour les bâtiments et l'équipement, comme la ventilation).

Petites exploitations agricoles

Les besoins des petites exploitations agricoles sont différents de ceux des exploitations commerciales à plus grande échelle. Par conséquent, il devrait y avoir des programmes pour les exploitations à plus petite échelle. Les programmes de démarrage et autres ressources sont bénéfiques. Cela constitue un investissement dans les collectivités rurales et un moyen de gagner la confiance du public.

Cultivons l'avenir 2 (Programme de développement des entreprises)

Selon certains commentaires, le processus d'autoévaluation du Programme de développement des entreprises n'était pas utile, et on devrait considérer une évaluation par les pairs ou collective pour le PCS.



En complément

CANADA. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE. « Consultation sur le prochain cadre stratégique pour l'agriculture », 2016. Internet : www.agr.gc.ca/fra/a-propos-de-nous/opinion-publique-et-consultations/consultation-sur-le-prochain-cadre-strategique-pour-l-agriculture/?id=1461767905189

COLLECTIF. *Déclaration de Calgary – Vers le prochain cadre stratégique pour l'agriculture*. Internet : www.agr.gc.ca/ressources/prod/doc/pdf/calgary_statement_declaration_calgary_jul_2016-fra.pdf

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES PÊCHES. *Agriculture and Fisheries Mandate Letter*, 2015. Internet : <https://www.princeedwardisland.ca/fr/information/agriculture-and-fisheries-mandate-letter>

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES PÊCHES. *Programmes découlant de Cultivons l'avenir 2 (à l'exclusion des programmes de gestion des risques de l'entreprise) du ministère de l'Agriculture et des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard – Évaluation stratégique*, préparé par la Section des politiques, Politiques et ressources agricoles, 2016. Internet : https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/publications/af_gf_evaluation_report_fr.pdf

